

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3854-2013

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2014-2015
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Distributeur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

LA PRÉVISION DE LA DEMANDE 2014 D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Jacques Fontaine
Consultant en énergie

Préparé pour:
Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 7 novembre 2013

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION NO. 1-1 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que la correction de la méthodologie du Distributeur quant aux prévisions de mises en chantier, effectuée au dossier R-3814-2012, semble avoir corrigé le biais systématique de sous-estimation de celles-ci qui avait été constaté depuis plusieurs années. Nous invitons la Régie à continuer de suivre cette variable afin de s'assurer que ce biais soit effectivement résolu mais aussi qu'un biais de sens inverse ne s'installe pas.

RECOMMANDATION NO. 1-2 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait qu'Hydro-Québec Distribution continue systématiquement de se situer plus près de la fourchette inférieure des prévisions formant le consensus. (En fait, sur les variables économiques, le Distributeur est le plus pessimiste des prévisionnistes pour la PIB manufacturier, le PIB tertiaire et l'emploi total. Ce n'est que sur le revenu total du travail que le Distributeur montre un certain optimisme par rapport à d'autres prévisionnistes).

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que, même si les différences entre les autres prévisionnistes et Hydro-Québec ont tendance à s'amenuiser depuis quelques années., celle-ci ne produit toujours pas une prévision qui puisse être qualifiée de centrée.

Nous recommandons donc à la Régie de l'énergie de continuer d'inviter Hydro-Québec Distribution à lui faire rapport quant à la neutralité de sa prévision de la demande (équilibre entre la probabilité d'être trop faible et trop élevée) et, le cas échéant, à mettre en place des correctifs.

RECOMMANDATION NO. 1-3 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à déterminer s'il y a lieu ou non de faire exception à sa règle établie de ne pas prendre en compte les événements postérieurs à la date de la prévision (avril) servant à la constitution du dossier tarifaire, a) quant à l'accroissement en 2014 de la demande agricole, b) quant à la mise en œuvre de la politique industrielle du gouvernement du Québec, c) quant à la mise en œuvre de la politique d'électrification des transports du gouvernement du Québec et d) quant à la menace de fermeture de certaines alumineries.

Nous recommandons à la Régie de ne pas faire exception à cette règle et donc à ne pas faire varier la prévision de la demande d'Hydro-Québec Distribution pour 2014 en fonction de ces éléments nouveaux. Cette recommandation apparaît d'autant plus justifiée que l'éventualité de changements importants dans la demande **dès l'année 2014** en raison de ces éléments est relativement faible. Les mesures prévues aux deux politiques gouvernementales sont importantes mais prendraient un délai d'au moins un an avant d'être mises en œuvre de manière majeure. Quant à la menace de fermeture d'alumineries, il est douteux que, même si elle était mise à exécution, elle le soit avant 2015.

TABLE DES MATIÈRES

1 - LE MANDAT	1
2 - LA PRÉVISION DES MISES EN CHANTIER	1
3 - ÉTUDE DE SENSIBILITÉ DE LA PRÉVISION DU DISTRIBUTEUR	4
4 - POLITIQUES, DÉCISIONS ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA PRÉVISION.....	15
5 - CONCLUSION	17

1

LE MANDAT

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et *Stratégies Énergétiques* ont requis nos services aux fins de préparer un rapport d'expertise relatif à la prévision de la demande de 2014 utilisée par Hydro-Québec Distribution (ci-après "*le Distributeur*") dans le cadre de sa cause tarifaire 2014-2015 (dossier R-3854-2013 de la Régie de l'énergie).

Le présent rapport est le fruit de notre étude et est remis à nos clientes afin de pouvoir être déposé en preuve par elles dans ce dossier.

Nous traitons dans ce rapport de trois éléments :

- Chapitre 2 : Nous vérifions d'abord si la prévision de la SCHL quant aux mises en chantier (que le Distributeur adopte) continue d'avoir tendance à demeurer sous la réalité.
- Chapitre 3 : Nous revenons sur le sens de l'écart probable de la prévision du Distributeur.
- Chapitre 4 : Enfin, il y a lieu de se demander si certaines politiques, décisions et événements récents postérieurs à la date de la prévision mais de nature à altérer celle-ci doivent ou non être pris en compte.

2

LA PRÉVISION DES MISES EN CHANTIER

Depuis sa cause tarifaire 2013-2014 (dossier R-3814-2012), le Distributeur utilise les prévisions des mises en chantier fournies par la SCHL, comme il nous le confirmait l'an dernier :

Question 1.4 (a) de SÉ-AQLPA à Hydro-Québec Distribution

Peut-on conclure du paragraphe cité que le Distributeur se fierait dorénavant sur la prévision des mises en chantier produite par la SCHL ?

Réponse 1.4 (a) d'Hydro-Québec Distribution à SÉ-AQLPA

Le Distributeur a considéré la prévision des mises en chantier de la SCHL pour le présent dossier tarifaire et continuera à la considérer dans l'évaluation du contexte économique de la demande d'électricité.¹

Nous examinons ci-après si celle-ci échappe à la tendance passée qu'avait le Distributeur à sous-estimer les mises en chantier :

¹ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3814-2012, Pièce B-0093, HQD-13, Document 12, réponse numéro 1.4a à la demande de renseignements numéro 1 de SÉ-AQLPA au Distributeur, pages 7 et 8.

Tableau 1-1

Comparaison des prévisions des mises en chantier utilisées par Hydro-Québec Distribution (en milliers)

A	B	C	D	E	F	G
Année visée par la prévision	Prévision effectuée un an d'avance ²	Prévision effectuée au cours de l'année visée ³	Écart (C-B)	Réel ⁴ (voir note pour 2013)	Écart entre le réel et la prévision effectuée un an d'avance (E-B)	Écart entre le réel et la prévision effectuée au cours de l'année visée (E-C)
2003	33,3	40,8	7,5	50,3	17,0	9,5
2004	52,5	58,4	5,9	58,4	5,9	0,0
2005	43,2	49,5	6,3	50,9	7,7	1,4
2006	42,5	43,5	1,0	47,9	5,4	4,4
2007	38,5	46,5	8,0	48,6	10,1	2,1
2008	43,0	44,8	1,8	47,9	4,9	3,1
2009	38,0	37,0	-1,0	43,4	5,4	6,4
2010	35,0	44,0	9,0	51,4	16,4	7,4
2011	39,0	43,0	4,0	48,4	7,5	3,5
2012	40,0	44,3	4,3	47,4	7,4	3,1
2013	45,1	42,3	-2,8	38,5	-6,6	-3,8

² Les prévisions retenues ici sont celles effectuées en août de l'année précédente (sauf celles pour 2010, 2011 et 2012 : **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2002-2011*, le 22 novembre 2002, page 37; **HQD**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2002-2011*, le 31 octobre 2003, page 39; **HQD**, Dossier R-3550-2004, *Plan d'approvisionnement 2005-2014*, Pièce HQD-2, Doc. 1, page 13; **HQD**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2005-2014*, le 19 octobre 2005, page 40; **HQD**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2005-2014*, le 18 octobre 2006, page 38; **HQD**, R-3648-2007, *Plan d'approvisionnement 2008-2017*, Pièce HQD-1, Doc. 2, page 50; **HQD**, R-3677-2008, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 1, page 11; **HQD**, R-3708-2009, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 1, page 3; **HQD**, R-3740-2010, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 2, page 13; **HQD**, R-3776-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Doc. 2, page 16; **HQD**, R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Doc. 2, Tableau 5, page 13.

³ Les prévisions retenues ici sont celles effectuées en août de l'année en cours: **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2002-2011*, le 31 octobre 2003, page 39; **HQD**, Dossier R-3550-2004, *Plan d'approvisionnement 2005-2014*, Pièce HQD-2, Doc. 1, page 13; **HQD**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2005-2014*, le 19 octobre 2005, page 40; **HQD**, *État d'avancement du Plan d'approvisionnement 2005-2014*, le 18 octobre 2006, page 38; **HQD**, R-3648-2007, *Plan d'approvisionnement 2008-2017*, Pièce HQD-1, Doc. 2, page 50; **HQD**, R-3677-2008, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 1, page 11; **HQD**, R-3708-2009, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 1, page 3; **HQD**, R-3740-2010, Pièce B-1, HQD-2, Doc. 2, page 13; **HQD**, R-3776-2011, Pièce B-0013, HQD-2, Doc. 2, page 16; **HQD**, R-3814-2012, Pièce B-0013, HQD-2, Doc. 2, page 13; **HQD**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0016, HQD-3, Doc. 1, page 7.

⁴ **INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC**, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/TSC/pdf/chap4.pdf pour les années 2003 à 2011. Pour le réel de l'année 2012 et pour l'évaluation de 2013, nous retenons la réponse du Distributeur réponse 5.1 à la demande de renseignements numéro 2 de la Régie, **HQD**, Pièce B-0088, HQD-15 document 1, tableau R-5.1-A, page 9 dans le dossier R-3854-2013.

Nous constatons du tableau précédent que la tendance identifiée dans le passé s'est inversée pour les prévisions de mises en chantier qui visent l'année 2013. Les mises en chantier réelles de 2013 étaient inférieures à leur prévision fournie par la SCHL.

La prévision effectuée par la SCHL corrige pour l'année 2013 le biais de sous-estimation que nous avons constaté dans le passé dans les prévisions de mises en chantier du Distributeur.

Il semble que la prévision des mises en chantier de 2014 pourrait connaître un sort semblable puisque la prévision du premier trimestre rapportée par le Distributeur de 42 200 mises en chantier (basée sur la SCHL) est déjà révisée à la baisse lors du troisième trimestre à 39 800.⁵

Il semble donc, sous réserve de suivi lors des causes tarifaires à venir, qu'Hydro-Québec Distribution soit parvenue à corriger son biais systématique de sous-estimation des mises en chantier. Ce biais, rappelons le, avait pour effet de sous-prévoir les revenus d'Hydro-Québec Distribution de sa clientèle résidentielle, accroissant ainsi les écarts de rendement de l'entreprise (qui seraient conservés par elle et/ou retransmis en tout ou en partie à des générations futures de clients selon le mécanisme de partage à être éventuellement décidé par la Régie).

Par la continuation du suivi de cette variable, la Régie et les intervenants devront toutefois évidemment s'assurer qu'un biais prévisionnel inverse ne vienne pas s'installer.

RECOMMANDATION NO. 1-1 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que la correction de la méthodologie du Distributeur quant aux prévisions de mises en chantier, effectuée au dossier R-3814-2012, semble avoir corrigé le biais systématique de sous-estimation de celles-ci qui avait été constaté depuis plusieurs années. Nous invitons la Régie à continuer de suivre cette variable afin de s'assurer que ce biais soit effectivement résolu mais aussi qu'un biais de sens inverse ne s'installe pas.

⁵ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0016, HQD-3, Document 1, page 7; Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse 5.1 à la demande de renseignements numéro 2 de la Régie, Tableau R-5.1-A, page 9.

3

ÉTUDE DE SENSIBILITÉ DE LA PRÉVISION DU DISTRIBUTEUR

Le Distributeur nous fournit les élasticités qui lient la consommation d'électricité à l'évolution de différents indicateurs économiques et énergétiques. Le tableau suivant montre les élasticités évaluées par le Distributeur dans le présent dossier. (Note : Comme le Distributeur n'a pas reproduit au présent dossier les élasticités reliées aux combustibles, nous avons choisi de maintenir celles qui avaient été présentées au dossier R-3776-2011).

Tableau 3-1
Sensibilité de la demande aux variations de contexte économique et énergétique ⁶

Variable économique ou énergétique	Variation	Impact en 2014
PIB manufacturier (en 2013)	1%	90 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L
PIB tertiaire (en 2013)	1%	100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et LG
Hausse de l'emploi total (en 2013)	1%	10 GWh au total pour le tarif LG
Revenu réel du travail (2013)	1%	90 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM et pour le tarif LG
Abonnements représentés par les mises en chantier (2013)	1000 mises en chantier	18 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM
Prix du Pétrole brut (WTI) (en 2013) ⁷	1%	5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2013)	1%	5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L

⁶ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0011, HQD-3, Document 2, Annexe B, page 23.

⁷ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3776-2011, Pièce B-0013, HQD-2, Document 2, Annexe C, page 33.

Au présent chapitre, nous reprenons, avec les prévisions des différents prévisionnistes des contextes économiques et énergétiques que le Distributeur cite, l'étude sur les écarts à la hausse ou à la baisse que l'utilisation des extrêmes amène.

Le tableau suivant situe la prévision des variables économiques et énergétiques de 2014 effectuée en avril 2013 par Hydro-Québec Distribution aux fins du présent dossier par rapport aux autres prévisions disponibles vers cette même date (mai 2013). Le Distributeur ne fournit pas cette année d'autres prévisions des mises en chantier que celle qu'il retient. Pour élaborer nos scénarios, nous avons retenu les fourchettes que présente la SCHL dans ses publications trimestrielles.

Tableau 3-2
Prévision des variables économiques et énergétiques de 2014 effectuée en avril 2013 par Hydro-Québec Distribution par rapport aux autres prévisions disponibles en mai 2013⁸

A	B	C	D	E	F
Variable économique ou énergétique	Croissance prévue (Prévision de mai 2013 la plus élevée)	Croissance prévue (Prévision d'avril 2013 de HQD)	Croissance prévue (Prévision de mai 2013 la plus basse)	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision de mai 2013 la plus élevée (B-C)	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision de mai 2013 la plus basse (D-C)
PIB manufacturier (en 2014)	3,4%	0,7%	0,7%	2,7%	0,0%
PIB tertiaire (en 2014)	2,4%	1,9%	1,9%	0,5%	0,0%
Hausse de l'emploi total (en 2014)	1,4%	0,8%	0,8%	0,6%	0,0%
Revenu réel du travail (2014)	2,2%	1,8%	1,2%	0,4%	-0,6%
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ⁹	47,2	42,2	37,2	5,0	-5,0
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ¹⁰	100,00	89,55	89,55	11,67%	-1,90%
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc) ¹¹	4,28\$	4,28\$	3,60\$	0,00%	-15,89%

⁸ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0011, HQD-3, Document 2, page 8.

⁹ **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1^{er} trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

¹⁰ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

¹¹ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

Voici l'impact que les prévisions les plus élevées disponibles en mai 2013 auraient eu sur la prévision des ventes du Distributeur en 2013 :

Tableau 3-3

Impact des prévisions les plus élevées disponibles en mai 2013 des variables économiques et énergétiques sur la prévision des ventes du Distributeur en 2013

A	B	C	D
Variable économique ou énergétique	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision de mai 2013 la plus élevée	Impact unitaire sur la prévision de la demande en 2014	Impact total sur la prévision de la demande en 2014 (GWh)
PIB manufacturier (en 2014)	2,7%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	270
PIB tertiaire (en 2014)	0,5%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et LG	50
Hausse de l'emploi total (en 2014)	0,6%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 10 GWh au total pour les clientèles de tarifs LG	6
Revenu réel du travail (2014)	0,4%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 90 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM et LG.	36
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ¹²	5,0	Une variation de 1000 mises en chantier amène en 2014 un impact de 18 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM	90
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ¹³	11,67%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	58
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc)	0,00%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	0
TOTAL			510

¹² **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1e trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

¹³ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0011, HQD-3, Document 2, Annexe B, page 23.

De même, le tableau suivant quantifie l'impact que les prévisions les plus faibles disponibles en mai 2013 auraient eu sur la prévision des ventes du Distributeur en 2014 :

Tableau 3-4

Impact des prévisions les plus faibles disponibles en mai 2013 des variables économiques et énergétiques sur la prévision des ventes du Distributeur en 2014

A	B	C	D
Variable économique ou énergétique	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision de mai 2013 la plus faible	Impact unitaire sur la prévision de la demande en 2014	Impact total sur la prévision de la demande en 2014 (GWh)
PIB manufacturier (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 90 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L.	0
PIB tertiaire (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et LG.	0
Hausse de l'emploi total (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 10 GWh au total pour les clientèles de tarifs LG.	0
Revenu réel du travail (2014)	-0,6%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 90 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM et LG.	-54
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ¹⁴	-5	Une variation de 1000 mises en chantier amène en 2014 un impact de 18 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM	-90
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ¹⁵	0,00%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	0
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc) ¹⁶	-15.89%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	-79
TOTAL			-223

¹⁴ **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1^e trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

¹⁵ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

¹⁶ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

En réponse à une question de la Régie, le Distributeur fournit pour les autres prévisionnistes, leur prévisions les récentes disponibles en octobre 2013. Nous examinerons donc de la même manière, l'impact des nouvelles prévisions d'octobre 2013 sur les prévisions de vente du Distributeur, en le comparant aux prévisions de mai 2013 du Distributeur.

Tableau 3-5

Prévision des variables économiques et énergétiques de 2014 effectuée en mai 2013 par Hydro-Québec Distribution par rapport aux autres prévisions disponibles en octobre 2013¹⁷

A	B	C	D	E	F
Variable économique ou énergétique	Croissance prévue (Prévision d'octobre 2013 la plus élevée)	Croissance prévue (Prévision d'octobre 2013 de HQD)	Croissance prévue (Prévision d'octobre 2013 la plus basse)	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision d'octobre 2013 la plus élevée (B-C)	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision d'octobre 2013 la plus basse (D-C)
PIB manufacturier (en 2014)	2,5%	0,7%	0,7%	1,8%	0,00%
PIB tertiaire (en 2014)	2,4%	1,9%	1,9%	0,5%	0,0%
Hausse de l'emploi total (en 2014)	1,5%	0,8%	0,8%	0,7%	0,0%
Revenu réel du travail (2014)	1,8%	1,8%	1,2%	0,0%	-0,6%
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ¹⁸	47,2	42,2	37,2	5	-5
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ¹⁹	100,00	89,55	89,55	11,67%	0,00%
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc) ²⁰	4,28	4,28	3,60	0,00%	-15,89%

¹⁷ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.1 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.1-B, page 10.

¹⁸ **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1e trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

¹⁹ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2014, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

²⁰ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

Voici l'impact de la prévision la plus élevée sur les ventes du Distributeur :

Tableau 3-6
Impact des prévisions les plus élevées disponibles en octobre 2013 des variables économiques et énergétiques sur la prévision des ventes du Distributeur en 2014 ²¹

A	B	C	D
Variable économique ou énergétique	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision d'octobre 2013 la plus élevée	Impact unitaire sur la prévision de la demande en 2014	Impact total sur la prévision de la demande en 2014 (GWh)
PIB manufacturier (en 2014)	1,8%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	180
PIB tertiaire (en 2014)	0,5%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et LG	50
Hausse de l'emploi total (en 2014)	0,7%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 10 GWh au total pour les clientèles de tarifs LG	7
Revenu réel du travail (2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 90 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM et LG.	0
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ²²	5	Une variation de 1000 mises en chantier amène en 2014 un impact de 18 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM	90
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ²³	11,67%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	58
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc) ²⁴	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	0
TOTAL			385

²¹ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.1 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.1-B, page 10.

²² **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1e trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

²³ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2013, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

²⁴ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2913, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

Voici l'impact de la prévision la plus faible sur les ventes du Distributeur :

Tableau 3-7 - Impact des prévisions les plus faibles disponibles en octobre 2012 des variables économiques et énergétiques sur la prévision des ventes du Distributeur en 2014²⁵

A	B	C	D
Variable économique ou énergétique	Écart entre la prévision de HQD d'avril 2013 et la prévision d'octobre 2013 la plus faible	Impact unitaire sur la prévision de la demande en 2014	Impact total sur la prévision de la demande en 2014 (GWh)
PIB manufacturier (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	0
PIB tertiaire (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 100 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et LG	0
Hausse de l'emploi total (en 2014)	0,0%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 10 GWh au total pour les clientèles du tarif LG	0
Revenu réel du travail (2014)	-0,60%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 90 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM et LG	-54
Abonnements représentés par les mises en chantier (2014) ²⁶	-5	Une variation de 1000 mises en chantier amène en 2014 un impact de 18 GWh au total pour les clientèles de tarifs D et DM	-90
Prix du Pétrole brut (WTI \$US/baril) (en 2014) ²⁷	0,00%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	0
Prix du Gaz Naturel (frontière de l'Alberta) (en 2014 \$CAN/Mpc) ²⁸	-15,89%	Une variation de 1 % amène en 2014 un impact de 5 GWh au total pour les clientèles de tarifs G, G-9, M et L	-79
TOTAL			-223

²⁵ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2913, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.1 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.1-B, page 10.

²⁶ **SCHL**, Perspectives du marché de l'habitation, région du Québec, 1e trimestre de 2013, pages 17 et 18, http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/61502/61502_2013_Q01.pdf?fr=1383406142414 consulté le 2 novembre 2013.

²⁷ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2913, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

²⁸ **HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**, Dossier R-3854-2913, Pièce B-0088, HQD-15, Document 1, Réponse numéro 5.3 à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie, tableau 5.3-A, page 13.

Nous constatons donc de ce qui précède que la comparaison de l'impact des révisions d'octobre des variables économiques et énergétiques du Distributeur avec ces mêmes variables révisées par les prévisionnistes à cette même date ne change pas vraiment l'écart : la vision ne change guère, comme le montre le tableau synthèse suivant. **Hydro-Québec Distribution continue systématiquement de se situer plus près de la fourchette inférieure des prévisions formant le consensus. En fait, sur les variables économiques, le Distributeur est le plus pessimiste des prévisionnistes pour la PIB manufacturier, le PIB tertiaire et l'emploi total. Ce n'est que sur le revenu total du travail que le Distributeur montre un certain optimisme par rapport à d'autres prévisionnistes.**

Tableau 3.8
Impact des éléments de contexte sur les ventes d'HQD : prévision de mai 2013 et révision d'octobre 2013.

A	B	C	D
Date des prévisions consensuelles	Impact qu'aurait la prévision consensuelle la plus élevée sur la prévision de la demande de HQD de 2014 (GWh)	Impact qu'aurait la prévision consensuelle la plus faible sur la prévision de la demande de HQD de 2014 (GWh)	Ratio impact de la prévision la plus élevée / la plus basse (A/B)
Prévisions consensuelles de mai 2013	510	-224	2,3
Prévisions consensuelles d'octobre 2013	385	-223	1.73

Cependant, nous devons admettre que les écarts de cette année sont plus centrés que ceux du dossier R-3814-2012, tels que reproduits au tableau 3.9 ci-après :

Tableau 3.9

Impact des éléments de contexte sur les ventes d'HQD : prévision de mai 2012 et révision d'octobre 2012.²⁹

A	B	C	D
Date des prévisions consensuelles	Impact qu'aurait la prévision consensuelle la plus élevée sur la prévision de la demande de HQD de 2013 (GWh)	Impact qu'aurait la prévision consensuelle la plus faible sur la prévision de la demande de HQD de 2013 (GWh)	Ratio impact de la prévision la plus élevée / la plus basse (A/B)
Prévisions consensuelles de mai 2012	697	-280	2,5
Prévisions consensuelles d'octobre 2012	505	-172	2,94

Nous constatons donc que les différences entre les autres prévisionnistes et Hydro-Québec ont tendance à s'amenuiser depuis quelques années. Cependant, celle-ci ne produit toujours pas une prévision qui puisse être qualifiée de centrée.

²⁹ Jacques FONTAINE (témoin pour la Stratégies Énergétiques et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique - SÉ-AQLPA), Dossier R-3814-2011, Pièces C-SÉ-AQLPA-08, SÉ-AQLPA-1, Document 1, tableau 3.8, page 14.

RECOMMANDATION NO. 1-2 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait qu'Hydro-Québec Distribution continue systématiquement de se situer plus près de la fourchette inférieure des prévisions formant le consensus. (En fait, sur les variables économiques, le Distributeur est le plus pessimiste des prévisionnistes pour la PIB manufacturier, le PIB tertiaire et l'emploi total. Ce n'est que sur le revenu total du travail que le Distributeur montre un certain optimisme par rapport à d'autres prévisionnistes).

Nous invitons la Régie de l'énergie à prendre acte du fait que, même si les différences entre les autres prévisionnistes et Hydro-Québec ont tendance à s'amenuiser depuis quelques années., celle-ci ne produit toujours pas une prévision qui puisse être qualifiée de centrée.

Nous recommandons donc à la Régie de l'énergie de continuer d'inviter Hydro-Québec Distribution à lui faire rapport quant à la neutralité de sa prévision de la demande (équilibre entre la probabilité d'être trop faible et trop élevée) et, le cas échéant, à mettre en place des correctifs.

4

POLITIQUES, DÉCISIONS ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA PRÉVISION

Depuis la prévision d'avril 2013 pour 2014 utilisée dans la présente cause tarifaire, quelques politiques, décisions et événements sont survenus ou pourraient survenir qui auraient un effet important sur cette prévision :

- ❑ La Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec à étendre à sa clientèle agricole son tarif bi-énergie DT et son option d'électricité additionnelle interruptible.
- ❑ Le gouvernement du Québec a dévoilé une nouvelle politique industrielle selon laquelle il tentera d'amener l'établissement au Québec de nouveaux clients industrielle à grande consommation électrique, possiblement avec une contribution gouvernementale réduisant le coût d'achat d'électricité de ces clients, ceci afin de faciliter l'écoulement des surplus de contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution au cours des présentes années.
- ❑ Le gouvernement du Québec a aussi dévoilé une nouvelle politique d'électrification massive des transports, notamment afin de faciliter l'écoulement de ces même surplus.
- ❑ Parallèlement, les entreprises actuelles du secteur aluminier québécois négocient avec le gouvernement du Québec afin de prolonger la contribution gouvernementale réduisant leur coût d'achat d'électricité (qui devrait se terminer en 2015) ou, à défaut, afin de réduire le tarif L. Le plus important client d'Hydro-Québec Distribution, l'aluminier Alcoa, menace même de fermer ses trois usines, ce qui représenterait une baisse de la demande industrielle de 13 TWh, soit davantage que tous les approvisionnements post-patrimoniaux actuels d'Hydro-Québec Distribution.

En principe, la Régie doit baser sa cause tarifaire sur la prévision du mois d'avril précédent, indépendamment des éléments nouveaux survenant par la suite. Nous proposons de maintenir cette règle, d'autant plus que l'éventualité de changements importants dans la demande **dès l'année 2014** en raison de ces éléments est relativement faible. Les mesures prévues aux deux politiques gouvernementales sont importantes mais prendraient un délai d'au moins un an avant d'être mises en œuvre de manière majeure. Quant à la menace de fermeture d'alumineries, il est douteux que, même si elle était mise à exécution, elle le soit avant 2015.

RECOMMANDATION NO. 1-3 :

Nous invitons la Régie de l'énergie à déterminer s'il y a lieu ou non de faire exception à sa règle établie de ne pas prendre en compte les événements postérieurs à la date de la prévision (avril) servant à la constitution du dossier tarifaire, a) quant à l'accroissement en 2014 de la demande agricole, b) quant à la mise en œuvre de la politique industrielle du gouvernement du Québec, c) quant à la mise en œuvre de la politique d'électrification des transports du gouvernement du Québec et d) quant à la menace de fermeture de certaines alumineries.

Nous recommandons à la Régie de ne pas faire exception à cette règle et donc à ne pas faire varier la prévision de la demande d'Hydro-Québec Distribution pour 2014 en fonction de ces éléments nouveaux. Cette recommandation apparaît d'autant plus justifiée que l'éventualité de changements importants dans la demande **dès l'année 2014** en raison de ces éléments est relativement faible. Les mesures prévues aux deux politiques gouvernementales sont importantes mais prendraient un délai d'au moins un an avant d'être mises en œuvre de manière majeure. Quant à la menace de fermeture d'alumineries, il est douteux que, même si elle était mise à exécution, elle le soit avant 2015.

5

CONCLUSION

Nous invitons donc la Régie de l'énergie à accueillir les recommandations qui sont exprimées au présent rapport, que l'on trouve également reproduites en son sommaire des recommandations.
